



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-50 – 05-09

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation: 13 décembre 2024

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de voix : 18

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, **Adjoint** ;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Monique BEC, Pascal SOUYRIS, Thierry LUCAT, Elodie PAULS, Martine LAMOUREUX, Pierre BOLLIET, Anne THEVENOT, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés : Fabienne GALVEZ, Jean FABRE, Agnès CONSTANT, Pierre ROSSIGNOL, Sébastien SOULIER

- Procurations : Jean FABRE à Jean-Luc DARMANIN
Fabienne GALVEZ à Bernard GOMBERT
Agnès CONSTANT à Christiane CAMBEFORT
Sébastien SOULIER à Pierre BOLLIET

- Secrétaire de séance : Monique BEC

La séance est ouverte à 18H30.

Délibération n°2024-50 – 05-09 / Désignation des représentants de la commune au GIP centre de santé le Dardaillon :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2024-38 – 05-07 du 1^{er} octobre 2024 créant un groupement d'intérêt public pour le centre intercommunal de santé le Dardaillon ;

Considérant qu'il convient de désigner deux représentants titulaires et un représentant suppléant de la Commune auprès du GIP centre de santé le Dardaillon ;

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Jean-Luc DARMANIN et Monique GIBERT, représentants titulaires au GIP centre de santé le Dardaillon,

DÉSIGNE Pierre BOLLIET, représentant suppléant au GIP centre de santé le Dardaillon.

Le Maire

Jean-Luc DARMANIN



Mairie de Saint-Pargoire

Place de la Mairie – 34730 Saint-Pargoire

Tél : 04.67.98.70.01 – Courriel : mairie@ville-saintpargoire.com